

CALENDRIER DU COLLÈGE NOTRE-DAME DE BURY

RENTRÉE 2023

LA RENTRÉE EST FIXÉE AU :

Pour les élèves de 6^{ème} : **LUNDI 4 SEPTEMBRE** 9h25 – 16h00 avec restauration obligatoire pour tous

Pour les élèves de 5^{ème} : **LUNDI 4 SEPTEMBRE** 13h00 – 16h00

Pour les élèves de 4^{ème} : **LUNDI 4 SEPTEMBRE** 13h00 – 16h00

Pour les élèves de 3^{ème} : **LUNDI 4 SEPTEMBRE** 8h30 - 10h30

L'emploi du temps du collège débutera le **MARDI 5 SEPTEMBRE** à 8h30 (demi-pension assurée).

 Accueil des nouveaux élèves (inscrits fin juin uniquement et élèves de 6^{ème} absents lors de la visite en juin)
6^{ème}/5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} : **JEUDI 31 AOÛT** 17h30.

La photo de classe aura lieu le **MARDI 12 SEPTEMBRE**.

HORAIRES

À partir du 5 septembre, un accueil des élèves demi-pensionnaires est assuré de 8 heures jusqu'à 17 heures.

L'accueil des élèves externes se fait de 8 heures à 11h30, puis de 13 heures à 17 heures.

Possibilité d'inscription à l'étude surveillée jusque 17 heures (modalités précisées à la rentrée).

Les horaires de chacun sont fixés par l'emploi du temps.

L'accès à l'établissement et la sortie se font par l'un des deux portails (pour les élèves de 6^{ème}, privilégier le grand portail face au château).

DATES DES VACANCES SCOLAIRES 2023-2024

TOUSSAINT : vendredi 20 octobre 2023 après les cours au lundi 6 novembre 2023 au matin ;

NOËL : jeudi 21 décembre 2023 après les cours au lundi 8 janvier 2024 au matin ;


HIVER : vendredi 9 février 2024 après les cours au lundi 26 février 2024 au matin ;

PRINTEMPS : vendredi 5 avril 2024 après les cours au lundi 22 avril 2024 au matin ;

ASCENSION : mardi 7 mai 2024 après les cours au lundi 13 mai 2024 au matin.

L'établissement sera fermé le lundi de Pentecôte (20 mai 2024).

Début des vacances d'été : La fin de l'année scolaire est fixée au vendredi 5 juillet 2024 après les cours. Cette date sera certainement modifiée en fonction de celle du Diplôme National du Brevet et vous sera communiquée dès que possible.

 Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer **RIGOREUSEMENT** aux dates prévues pour le début et la fin des vacances. En cas de non-respect réitéré de ces dates, le contrat de scolarisation passé avec l'établissement et renouvelable annuellement au cours des années collège pourrait être remis en cause.

DES RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS

- Une réunion de parents par niveau est organisée en début d'année :
 - 6^{ème} : samedi 9 septembre de 9 heures à 12 heures en salle de spectacle
 - 5^{ème} : vendredi 22 septembre à 18h30 en salle de spectacle
 - 4^{ème} : lundi 11 septembre à 18h30 en salle de spectacle
 - 3^{ème} : vendredi 29 septembre à 18h30 en salle de spectacle
- Une réunion parents-professeurs individuelle
 - 6^{ème} : mardi 9 janvier à partir de 16 heures en salle de restauration
 - 5^{ème} : jeudi 18 janvier à partir de 16 heures en salle de restauration
 - 4^{ème} : jeudi 11 janvier à partir de 16 heures en salle de restauration
 - 3^{ème} : mardi 19 décembre à partir de 16 heures en salle de restauration

À QUI S'ADRESSER ?

CONCERNANT LA SCOLARITÉ

À CHAQUE PROFESSEUR

Pour toute question concernant la matière qu'il enseigne. Les rendez-vous sont à prendre via le carnet de liaison.

AU PROFESSEUR PRINCIPAL

Pour une vue d'ensemble sur la scolarité de l'élève, le professeur principal est l'interlocuteur privilégié. Les rendez-vous sont à prendre via le carnet de liaison.

À L'UN DES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- en sixième : Monsieur Julien JACOB
- en cinquième : Madame Zeinab HAMMODI
- en quatrième : Madame Bénédicte AMIARD
- en troisième : Madame Sara CASTANO

Pour ce qui concerne le suivi de la scolarité dès lors que celle-ci pose quelques soucis, l'orientation, les propositions du conseil de classe... ou tout problème important concernant l'intégration de votre enfant au collège. Les rendez-vous sont à prendre via le carnet de liaison.

■ Concernant la vie scolaire

AUX RESPONSABLES DE VIE SCOLAIRE

- en sixième : Madame Sarah COLIN
- en cinquième : Monsieur Pierre CATHELAIN
- en quatrième : Madame Aurélie GRELIER
- en troisième : Monsieur Bonaventure MILANDOU

Pour tout ce qui relève de la « vie scolaire », c'est-à-dire le vécu de votre enfant en dehors des heures où il est pris en charge par un professeur, tout ce qui relève du comportement général, de la vie de groupe et du suivi des absences et retards.



Pour signaler l'absence de votre enfant, merci de le faire au plus tard le matin même du jour de l'absence, à partir de 7h45 :

- Par téléphone à l'accueil : 0134273800
- Par message via l'application « Ecole Directe », au Responsable de Vie scolaire du niveau

À QUI S'ADRESSER ? DE MANIÈRE PLUS GÉNÉRALE

À LA DIRECTRICE ADJOINTE DU COLLÈGE : Madame Pauline Walocha

Pour les situations particulières et exceptionnelles.

AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT COORDINATEUR : Madame Céline Colombo-Daquin

Pour toute question dont le cadre implique plusieurs unités pédagogiques ou concerne l'Ensemble Scolaire. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone via le secrétariat de Notre-Dame de Bury.

AU SERVICE COMPTABILITÉ : Madame Régine Gallo

Pour toute question concernant le paiement des frais de scolarité et de demi-pension, ou toute difficulté rencontrée dans ce domaine, question qu'elle traitera ensuite avec le chef d'établissement coordonnateur.

AU SECRÉTARIAT DU COLLÈGE : Madame Aurélie MESSIN

collegebury@bury-rosaire.fr / amessin@bury-rosaire.fr ou au 01 34 27 38 45 pour le suivi administratif de votre enfant, pour les demandes de renseignements et les formalités, telles que certificats de sortie, bourses, etc.

L'ACCUEIL DE BURY EST OUVERT : Madame Jeannine FRUIT

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 heures à 18 heures
Mercredi de 8 heures à 17 heures

Toute correspondance sera adressée à

COLLÈGE ND de BURY
1 avenue Georges Pompidou
95580 MARGENCY
01 34 27 38 00
collegebury@bury-rosaire.fr

Merci de mentionner sur l'enveloppe la personne ou le service intéressé

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est inséré dans le carnet de liaison : parents et élèves doivent en prendre connaissance et signer ce carnet de liaison.

Tout élève inscrit au Collège ND de Bury s'engage à respecter intégralement ce règlement.

DEMANDE D'ABSENCE EXCEPTIONNELLE

Toute absence en dehors du calendrier officiel des vacances doit demeurer **exceptionnelle** et faire l'objet d'un courrier adressé à la directrice adjointe, Madame Pauline WALOCHA. Merci de ne pas utiliser pour cela le carnet de liaison.

CARNET DE LIAISON

Les élèves du collège sont munis dès la rentrée d'un carnet de liaison destiné à enregistrer les retards, les absences, les autorisations de sortie et des pages permettant une correspondance courte et **non confidentielle** entre l'établissement (direction, professeurs, éducateurs) et la famille.

Nous attirons votre attention sur l'importance de ne pas utiliser ces pages pour des sujets délicats ou lorsque vous êtes en désaccord avec des décisions prises dans l'établissement. Pour des questions éducatives évidentes, votre enfant doit rester en dehors du nécessaire dialogue alors à entamer.

Il comporte également des feuilles de suivi du travail et du comportement que nous vous demandons de consulter régulièrement.

En cas de perte ou de détérioration de ce carnet, l'élève devra en racheter un nouveau au prix de 5€.

ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Vous recevrez des bulletins trimestriels et des bilans des acquis via École Directe. **Ceux-ci sont à télécharger et à conserver précieusement, il n'est pas délivré de duplicata.**

BADGES

Chaque élève reçoit un badge en début d'année. **Il doit toujours l'avoir sur lui.**

Ce badge sert de carte d'identité scolaire, il permet d'accéder à la restauration et d'emprunter des livres au CDI. Il ne doit donc en aucun cas être raturé ou surchargé d'écritures ou de dessins sous peine de devoir être racheté.

Tout élève désirant déjeuner doit présenter son badge à l'entrée du self.

Les élèves externes désirant déjeuner occasionnellement se présenteront à la restauration avec leur badge ; le règlement des repas sera prélevé à partir du 5 du mois suivant.

En cas de perte ou de détérioration de ce badge, il doit être renouvelé contre paiement de 10 € par carte bancaire en ligne à partir de l'espace Famille École Directe. Le Responsable de Vie scolaire remettra son nouveau badge à l'élève.

En cas d'oubli, dans un souci d'éducation à la responsabilité, l'élève pourra être **pénalisé**.

LES MANUELS SCOLAIRES

Les enseignants se serviront à la fois des manuels scolaires, de manuels numériques, et de séquences numériques qu'ils auront construites pour dispenser leurs cours.

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée en échange d'un chèque de caution, qui sera débité en cas de perte ou de détérioration.

Nous vous invitons à **inciter vos enfants à en prendre le plus grand soin et à les couvrir d'une couverture plastique non-collante, dès le début de l'année.**

⚠ CHÈQUE DE CAUTION

Le bon état des livres scolaires est garanti par un chèque de caution de 150 euros à apporter le jour de la rentrée, à l'ordre de l'ASMBR.

Il sera précisé au dos du chèque le nom et la classe de l'élève.

FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des fournitures par niveau est jointe à cette circulaire et disponible sur la centrale d'achats SCOLEO.

www.scoleo.fr

Ce service aux familles est mis en place par l'APEL Bury-Rosaire

SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

L'établissement scolaire peut organiser des sorties dans un objectif pédagogique précis. Celles-ci permettent d'assurer une activité d'enseignement sous une forme et dans un lieu différents (visite d'un monument, d'un musée, représentation théâtrale, journée de cohésion ...). Si le Pass culture vient parfois en soutien de la contribution des familles, un budget prévisionnel d'une centaine d'euros est à prévoir pour l'année, à réajuster en fonction du projet de classe.

Concernant d'éventuels voyages scolaires, l'information vous sera communiquée en début d'année.

TENUE DE SPORT

Les élèves rangeront leurs affaires de sport dans un sac destiné exclusivement à cet effet. **Chaque pièce de leur tenue sera marquée à leur nom.**

Pour des raisons d'hygiène, **cette tenue est strictement réservée aux activités de sport**. Les élèves changeront de vêtements après le sport. Nous rappelons que pour des questions de sécurité, **les déodorants en aérosol sont interdits**.

Pendant la journée les élèves seront habillés en « tenue de ville » correcte.

OBJETS TROUVÉS

Nous souhaitons attirer votre attention sur le nombre considérable de vêtements et objets divers qui ne retrouvent pas leur propriétaire chaque année. Ayant des capacités de stockage limitées, à chaque fin de période, nous alimentons les vestiaires du Secours Catholique ou de la Croix Rouge. Merci de votre vigilance à suivre de près les affaires de votre enfant. Les objets et vêtements trouvés sont regroupés au bureau du pôle éducatif ou à l'accueil.

ASSOCIATION SPORTIVE

- Voir circulaire jointe

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.D.I.)

Animé par Virginie BREYTON, enseignante documentaliste, ce centre est à la disposition des élèves qui peuvent y faire des recherches, y emprunter certains documents et y participer aux différentes activités proposées.

PARCOURS AVENIR :

Nous attirons l'attention des élèves sur l'intérêt de se documenter pour mieux se mettre en projet, et de ne pas attendre la fin de l'année de 3^{ème} pour connaître les choix d'orientation possibles pour réaliser ces projets.

Dans le cadre de l'éducation à l'orientation des actions seront mises en place de la 5e à la 3e.

Le professeur principal et le responsable pédagogique sont les interlocuteurs de choix pour les familles sur ce sujet.



SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL 3^{ÈME}

Du 18 AU 22 DÉCEMBRE 2023. Nous recommandons aux élèves de se mettre en recherche de stage dès maintenant. La convention de stage sera disponible dès la rentrée. Il vous faudra l'éditer en 3 exemplaires afin de la faire compléter par l'employeur et par le collègue.

INFIRMERIE : infirmière > Madame Mylène LEROUX (lundi – mardi – jeudi – vendredi, à partir de 10h)



En aucun cas un élève malade n'est autorisé à appeler sa famille lui-même.

Nous rappelons que l'infirmier scolaire a pour vocation de faire de la prévention, de suivre les élèves ayant des traitements médicaux et de traiter les urgences du jour (accidents, malaises...). **Elle n'est en aucun cas un dispensaire assurant les soins qui doivent être pris en charge par les familles** (maux du week-end, blessures pas ou mal soignées...). Si votre enfant présente des symptômes de maladie le matin au réveil (maux de gorge, maux de tête, toux, maux de ventre), la température devra être prise. Si celle-ci s'avère supérieure à 37,8°, votre enfant ne devra pas se présenter dans l'établissement. Au cas où vous ne seriez pas vous-même disponible, vous devrez prévoir dès à présent une personne majeure, étant proche de l'établissement en cas de maux se déclarant dans la journée ou accident nécessitant un retour au domicile. Pour rappel, votre enfant ne pourra en aucun cas rentrer chez lui seul même si vous habitez près de l'établissement. Si vous souhaitez rencontrer l'infirmière, vous pourrez prendre rendez-vous le mercredi matin en envoyant un mail à mleroux@bury-rosaire.fr.

A.P.E.L. BURY-ROSAIRE

Cette association adhère à une Union Nationale des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre. Par son activité aux côtés de l'équipe éducative, l'APEL contribue à créer un climat de collaboration et de coéducation entre les familles et l'école.

Venez nombreux à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu début octobre (date à venir) à 20 h à Bury.

LES ENTRÉES ET SORTIES

Jusqu'à nouvel ordre le plan VIGIPIRATE alerte attentat est toujours activé.

Celui-ci nous impose la limitation des accès ainsi que le contrôle de toute personne entrant dans l'établissement. Nous vous remercions de votre collaboration en vous présentant à l'accueil avant toute circulation au sein de l'établissement.

SÉCURITÉ

La circulation étant particulièrement dense dans l'avenue Georges Pompidou, les élèves sont invités à observer toutes les règles de sécurité à l'entrée et à la sortie.

Vous diminuerez les risques d'accident pour votre enfant en lui demandant :

- ◆ de rentrer dans le collège dès son arrivée le matin. Les stationnements sur les trottoirs ou devant le portail motorisé d'accès aux professeurs sont sources de danger aux heures de grande circulation. Il est strictement interdit aux élèves de ressortir du collège après être entrés le matin et en dehors des horaires prévus.
- ◆ de rentrer dans l'établissement en descendant de sa trottinette, de son vélo ou de son cyclomoteur, tout en rappelant l'importance du port du casque de bout en bout du trajet.
- ◆ de veiller, à la sortie des cours, à éviter toute bousculade.

En outre, les règles de sécurité routière sont à respecter comme :

- ◆ toujours traverser sur les passages piétonniers après avoir regardé à gauche et à droite.
- ◆ ne pas circuler, avec leur cycle, sur les trottoirs.

Bien se rappeler que le moyen de transport est de la responsabilité des familles et que ce choix pourra être remis en cause si l'élève ne respecte pas les consignes de sécurité.

Nous vous demandons instamment de ne pas stationner sur la chaussée, de ne pas déposer vos enfants devant le portail du collège et de ne pas y faire demi-tour. Nous vous rappelons la valeur de l'exemple... ainsi que le passage par vos enfants de deux niveaux de l'attestation de sécurité routière en 5^{ème} et en 3^{ème}.

Pour des questions de sécurité, il est interdit de rentrer dans l'enceinte de l'établissement à pied par le portail des véhicules automobiles ; de même cet accès n'est pas autorisé aux parents qui accompagnent leurs enfants.

Des garages, non couverts et non gardés (établissement non responsable en cas de détérioration ou de vol), placés près des deux portails d'entrée, sont à la disposition des élèves pour les deux roues.

Nous souhaitons à votre enfant une belle année scolaire 2023-2024

Madame Pauline WALOCHA
Directrice adjointe du collège

Madame Céline COLOMBO-DAQUIN
Chef d'Établissement Coordinateur

Margency, le 3 juillet 2023

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique et éducative de 4^e accueillera votre enfant le lundi 4 septembre 2023 **de 13h00 à 16h pour une demi-journée de pré-rentrée :**

Temps d'accueil en classe, rentrée administrative, informations importantes et circulaire en vue du temps de cohésion du vendredi 8 septembre 2023.

Un chèque de caution, pour les manuels scolaires, d'un montant de 150 euros à l'ordre de l'ASMBR, est à prévoir dès le 4 septembre ainsi qu'une photo d'identité.

Le bon de retour pour l'obtention d'un casier, un cadenas et le double des clés sous enveloppe au nom de l'élève sont également à apporter ce jour-là.

L'emploi du temps démarrera le mardi 5 septembre .

Tous les élèves de 4e partageront un pique-nique le vendredi 8 septembre midi (fourni pour les élèves demi-pensionnaires), suivi d'un **après-midi de cohésion**. Les élèves de 4e n'auront donc pas de cours le 8 septembre après-midi. Leur présence à ce temps de cohésion est cependant obligatoire voire la circulaire à la rentrée.

Les **nouveaux élèves et leurs parents** sont conviés le **jeudi 31 août 2023 à 17h30** pour une visite de l'établissement et la finalisation du dossier.

Une réunion d'informations pour tous les parents de 4e aura lieu le **lundi 11 septembre à 18h30** en salle de spectacle.

Vous trouverez la **liste des fournitures** en vous connectant sur le site scoleo.fr.

Il faudra vous identifier comme "je suis une famille" avant de cliquer sur l'icône "opération fournitures" et de renseigner l'établissement.

Par ailleurs, et comme chaque année, les élèves auront **un livre à lire** pendant les vacances (obligatoire). Voici les deux oeuvres choisies par les professeurs de français :

- Livre n°1 : A. Christie La mort n'est pas une fin
- Livre n°2 : A.L Bondoux Tant que nous sommes vivants

Il n'est évidemment pas interdit de lire les deux ! Cette lecture n'est pas facultative et fera l'objet d'une restitution à la rentrée sous une forme ou une autre, selon le choix de l'enseignant.

Nous vous invitons à vous connecter régulièrement sur **EcoleDirecte** pour prendre connaissance des informations qui y seront déposées cet été et tout au long de l'année.
Suite

Enfin, dans le cadre des Activités Physiques de Pleine Nature obligatoires, toutes les classes de 4^e participeront à une journée sportive. Une activité nautique exigera de fournir **un Brevet de Natation de 50 mètres avec immersion de la tête**, tamponné par un maître-nageur agréé. Nous pensons utile de vous en informer avant les vacances d'été, période propice pour passer dans n'importe quelle piscine ce brevet et anticiper ainsi cette demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Bénédicte Amiard, Responsable pédagogique
Aurélie Grelier, Responsable de vie scolaire

Fournitures scolaires – Rentrée 2023 – classe de 4^e

Liste transversale

- Un cadenas à clé avec un double de la clé dans une enveloppe au nom de l'élève qui restera dans le bureau du RVS
- Une clé USB (8Go)
- Trousse complète composée de : stylos, crayons papier, crayons de couleur, porte-mine, gomme, colle, paire de ciseaux, surligneurs, crayon HB
- Règle, équerre, rapporteur, compas
- Blouse en coton marquée au nom de l'élève
- Cahier de brouillon
- Papier millimétré et feuilles de calque
- Copies simples et doubles A4 grands carreaux

Français

- Les professeurs de Français indiqueront à la rentrée le support souhaité
- Un dictionnaire de poche sans noms propres (unique type de dictionnaire autorisé au Brevet des Collèges); à ce jour, seul le micro Robert présente cette caractéristique (format 12 x 18, ISBN 2321010517). Demandé depuis la 6e donc les élèves l'ont probablement déjà.

Pensez à consulter Ecole directe pour obtenir la liste des livres à lire cet été (également sur le courrier de rentrée ci-joint).

Anglais

- un cahier 24x32, grands carreaux, 96 pages, sans spirales avec un protège cahier
- Dictionnaire Robert et Collins Ref: : 9782321016618

Allemand

- un cahier grands carreaux (minimum 96 pages)
- stylo 4 couleurs
- 4 stylos feutres pour le tableau blanc : bleu, rouge, vert et noir.
- un dictionnaire allemand-français (à garder à la maison).

Espagnol

- cahier 24 X 32
- un dictionnaire français/espagnol de poche

SVT/SPC

- classeur 4-5 cm d'épaisseur, 20 pochettes transparentes, feuilles simples, feuilles doubles, 6 intercalaires

2 grands carreaux et 1 petits carreaux) 24x32 et 96 pages

- 1 porte mine critérium 0,7 mm
- une calculatrice scientifique (casio fx 92 par exemple)

Technologie- 1 lutin 80 vues avec des feuilles à l'intérieur pour écrire le cours

Arts Plastiques

- un cahier de travaux pratiques (1 page blanche / 1 page lignée) 24x32cm, 96 pages (même cahier utilisé de la 6ème à la 3ème)

-2 chiffons + un crayon à papier 2B + 1 carton à dessin format A3 (32x45cm - **pas plus grand, ni plus petit** - le même utilisé de la 6ème à la 3ème)

Musique : - un grand cahier 24x32 à grands carreaux 48 pages.

EPS

- Tenue sportive adaptée à la météo dans un sac fermé
- 1 paire de tennis « sportive » d'intérieur (semelle claire)
- 1 paire de tennis « sportive » d'extérieur
- 1 gourde ou bouteille d'eau
- Protège dents

Histoire-Géographie-EMC

- 2 cahiers de 48 pages, grands carreaux, format 24x32 (1 pour l'histoire, 1 pour la géo),
- des feutres fins de couleurs mines 0.4 (marque stabilo ou autres)
- des crayons de couleurs
- un lot de surligneurs (jaune, vert, bleu et rose).

- EMC : Possibilité de réutiliser celui de la classe de 5e. sinon un 24*32 grands carreaux 48 pages

Latin

- le cahier de cours de la classe de 5e, 24 x 32 grands carreaux (qui sera conservé en 3e également) et son protège-cahier transparent
- 1 cahier 24 x 32 grands carreaux (pour l'année de 4e)
- 1 protège-cahier

Le jour de la rentrée

Ne pas tout apporter le jour de la rentrée car le premier jour est consacré à la mise en route. Il faudra par contre apporter l'ensemble du matériel pour chacune des matières lors de la première heure de chaque cours.

Venir donc le premier jour avec : la trousse, l'agenda et quelques feuilles dans une pochette + 1 sac supplémentaire pour transporter les livres scolaires qui seront tous distribués en échange du **chèque de caution de 150€**, + 1 photo d'identité pour le carnet de liaison

Bon été !

Pour les futurs élèves de 4^e et leurs parents :

Comme chaque année, les élèves auront l'obligation de lire un livre pendant les vacances d'été.

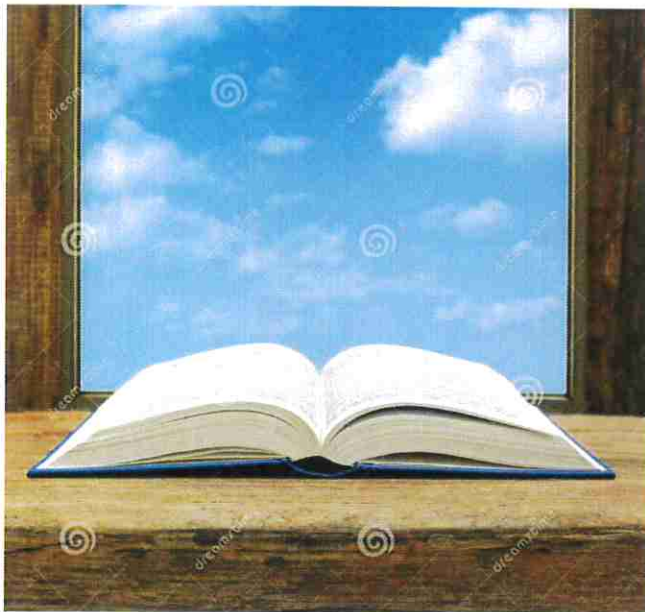
Voici les deux œuvres choisies :

- A. Christie *La mort n'est pas une fin*
- A.L Bondoux *Tant que nous sommes vivants*

Il n'est évidemment pas interdit de lire les deux !

Rappel : Cette lecture n'est pas facultative et fera l'objet d'une restitution à la rentrée sous une forme ou une autre, selon le choix de l'enseignant.

L'équipe des professeurs de Français



« *Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade.* » Julien Green

Margency, le 4 juillet 2023

Objet : Casier pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e

Madame, Monsieur,

Un casier à usage exclusivement scolaire peut être mis à la disposition des collégiens qui en feront la demande, via le coupon ci-dessous.

Le nombre de casiers étant limité, pour les niveaux 5èmes, 4èmes et 3èmes, la priorité est donnée aux demi-pensionnaires. Ce casier permettra sans doute à votre enfant de s'organiser dans sa scolarité et d'alléger son cartable dans la journée. Il pourra également servir de lieu de dépôt de son téléphone portable dans le cadre du respect du règlement intérieur qui en interdit l'usage au sein de l'établissement, usage interdit par la loi de surcroit.

Attention le cadenas est à la charge des familles. Il devra forcément être à clé, dimension 30 ou 40 mm, avec un double à confier au responsable de vie scolaire du niveau, dans une enveloppe format 11 x 22 sur laquelle seront marqués le nom, le prénom et la classe de votre enfant.

L'usage des casiers est régi comme suit :

- L'accès au casier est limité aux plages horaires déterminées par chaque niveau et selon les exigences de chaque emploi du temps de la classe.
- L'accès au casier en interours devra rester exceptionnelle faute de quoi il serait interdit. Chacun est invité à se responsabiliser et à prendre ses dispositions.
- L'établissement ne saurait être tenu responsable en cas de vol.
- L'usage des casiers étant contractuel avec l'établissement qui en reste propriétaire, nous nous réservons le droit d'en contrôler les contenus, y compris, en cas de nécessité, en forçant le cadenas.
- En cas de non-respect du règlement entraînant une détérioration du casier, le chèque des manuels scolaires servira de caution.
- Après la sortie de fin d'année, les cadenas non enlevés par les élèves seront sectionnés. Aucun remboursement ne pourra être exigé.

Pauline WALOCHA
Directrice adjointe du collège Notre Dame de Bury

Coupon réponse à rapporter au professeur principal le jour de la rentrée (ne pas renvoyer par voie postale)

Nom : -----Prénom : -----Classe : -----

½ pensionnaire : Oui Non

Accepte la mise à disposition d'un casier

Ne souhaite pas de casier

Signature des parents suivie de la mention « lu et approuvé »



ASSOCIATION SPORTIVE NOTRE DAME DE BURY

ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- **BASKET :**
 - o MERCREDI 13H-14H pour les 6e et 5e / 14H-15H pour les 4e et 3e
 - o Responsable : Mme Menasce (smenasce@bury-rosaire.fr)
- **VOLLEY-BALL :**
 - o MERCREDI 14H-15H30
 - o Responsable : M. Jolly (bjolly@bury-rosaire.fr)
- **BADMINTON :**
 - o MERCREDI 12H30-14H30
 - o Responsable : Mme Potvin (mpotvin@bury-rosaire.fr)
- **KRAV MAGA :**
 - o 2 fois une heure, 2 midis dans la semaine
 - o Responsable : Mme Deltheil (sdeltheil@bury-rosaire.fr)
- **FUTSAL FEMININ :**
 - o 2 fois une heure, 2 midis dans la semaine
 - o Responsable : M. Jacob (jjacob@bury-rosaire.fr)

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi, le calendrier sera distribué en début d'année.

Les élèves qui participent à l'AS du mercredi après-midi et qui déjeunent à Bury, iront obligatoirement à l'étude surveillée de 13H à 14H. Seuls les externes sont autorisés à revenir à 14H.

TARIFS ADHESIONS 2023/2024

55€ adhésion individuelle donnant accès à plusieurs sports

95€ pour 2 enfants

120€ pour 3 enfants

+ 5€ supplémentaires pour le maillot officiel de l'AS.

L'acte d'adhésion à l'Association Sportive est un acte volontaire. Il associe réellement les élèves à la vie sportive en tant que personne, mais aussi en tant qu'équipier, coach, arbitre ou reporter.

Nous comptons donc sur une présence régulière de chaque licencié(e) aux activités afin de maintenir la dynamique indispensable à la bonne marche de l'Association. Toute absence devra être justifiée.

Attention : Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

Journée Portes Ouvertes le MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023
De 13H30 à 16H00 au gymnase. Cette journée sera l'occasion de venir essayer librement les activités proposées et de déposer les bulletins d'inscription.
Le début officiel de l'AS aura lieu le mercredi 27 septembre 2023.
Fin de l'AS le mercredi 5 juin 2024.

ASSOCIATION SPORTIVE NOTRE DAME DE BURY

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/2024

Ecrire en lettre capitale SVP

Je soussigné(e) : (nom du responsable légal de l'élève)

.....

demeurant : (adresse complète)

.....

..... Tel :

e-mail lisible (obligatoire) :

autorise l'élève : Nom : Prénom :

date de naissance : Classe :

à faire partie de l'ASSOCIATION SPORTIVE de son établissement d'enseignement.

COCHEZ LE(S) SPORT(S) PRATIQUÉ(S) : votre enfant a la possibilité de participer à plusieurs sports de son choix en fonction des compatibilités d'horaires. En ce qui concerne les compétitions, il devra faire un choix d'engagement prioritaire en début d'année.

- Basketball Badminton Volley-ball
 Futsal féminin Krav Maga

Pour les As du mercredi après-midi :

- mon enfant déjeunera à la cantine, ira à l'étude en attendant le début de son activité et n'est pas autorisé à sortir de l'établissement entre la fin des cours et le début de l'AS.
 mon enfant ne déjeunera pas à Bury et reviendra à l'heure prévue.

Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'A.S.N.D.B. pour les frais d'adhésion .

Fait à Le

Signature :

Droit à l'image pour site internet et affichage interne : oui - non (rayez la mention inutile).

À Margency, le 04 juillet 2023

UCAPE - 2023-2024

Madame, Monsieur

Votre enfant vient de faire sa rentrée en classe de 4e. L'an passé, il était inscrit à l'UCAPE. Ce parcours courant sur trois ans, votre enfant bénéficie donc d'une réinscription automatique. À ce titre, **prête de remplir le bon de réinscription en page 2 et de le transmettre à Madame Verrecchia-Gosti via l'accueil de l'établissement. Sans retour de votre part avant le 28 septembre, nous serions dans l'obligation de céder la place de votre enfant à un élève sur liste d'attente.**

L'équipe se réserve le droit de refuser un(e) élève qui aurait contrevenu plusieurs fois au règlement par le passé. **Les cours démarreront en novembre.**

Voici le programme proposé pour les deux années à venir :

4 ^e	3 ^e
L'influence des Normands sur la langue, l'architecture et la culture anglaise, l'Europe et le Moyen-Age	Les différentes façons d'être Européen et le multiculturalisme, les institutions Européennes, l'Europe des temps modernes
Pour chaque niveau : 8 séances de culture européenne et 8 séances de pratique orale active de l'anglais, en alternance, de 11h30 à 12h15	
2 séances d'évaluation	
Voyages et sorties prévues*	
Une journée à Bayeux	2 jours à Bruxelles

**le programme peut être modifié d'une année sur l'autre, cette proposition n'a pas valeur d'engagement.*

**RÉINSCRIPTION ET ENGAGEMENT À LA FORMATION EUROPÉENNE
UCAPE 4^e 2023-2025**

Madame, Monsieur parents de

NOM : Prénom :

Classe : 4e LV1 : LV2 :

Adresse :

Adresse e-mail des parents :

Tél. :

s'engagent à ce que leur enfant poursuive la formation européenne sur ses années de 4^e et de 3^e. Celui-ci/celle-ci participera aux éventuels sorties/voyages.

La cotisation annuelle de 100 € sera portée sur la facture ASMBR.

Fait à Le.....

Signature des parents ou du responsable légal

Moi, , élève en classe de 4^e

je suis motivé(e) pour continuer de participer à la formation UCAPE, je m'engage à la suivre avec sérieux, à assister à tous les cours et à avoir un comportement positif aussi bien dans le cadre scolaire que lors des sorties/voyages. J'ai bien compris que j'aurai des obligations de travail et d'assiduité.

Fait à Le.....

Signature de l'élève

Union pour la Culture et l'Avenir

Professionnel en Europe

- Une ouverture à la dimension européenne
- Un diplôme européen de compétences (DEC)
- 3 ans (cycle 4)

- 8h d'histoire et de civilisation
- 8h d'anglais
- De 11h30 à 12h15
- Groupe de 20 élèves max
- Une évaluation finale chaque année

Formation UCAPE

MOTIVATION
ENGAGEMENT
CURIOSITE
AUTONOMIE

**VOYAGES OU
SORTIES**

chaque année

5 jours à l'étranger au cours des 3 ans
sont nécessaires pour valider le DEC



Année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture à la rentrée scolaire 2023 de la formation de Cambridge au collège Notre-Dame de Bury, préparation aux examens suivants :

- Niveau 5^{ème} Young Learners A1 Movers,
- Niveau 4^{ème} Young Learners A2 Flyers,
- Niveau 3^{ème} A2 Key for Schools.

Les examens de Cambridge sont connus et reconnus dans le monde entier, tant par les universités, les employeurs, que par les autorités de l'Éducation nationale comme une preuve tangible de qualification en matière de compétences linguistiques. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site : <http://cambridgeesol.fr/examens/index.html>

Centre de préparation agréé par l'*University of Cambridge ESOL Examinations*, le collège Notre-Dame de Bury organise des sessions de cours de préparation aux différents examens de Cambridge, dispensés par des professeurs diplômés et expérimentés, eux-mêmes examinateurs pour les épreuves des examens de Cambridge.

Ces préparations se déroulent sur le site de Bury à raison de **1 heure hebdomadaire de 16h00 à 17h00 ou le mercredi de 11h30 à 12h30** ; il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires. Le coût sera calculé en fonction de l'effectif global des collégiens inscrits. À titre indicatif, pour un groupe d'une quinzaine d'élèves, le coût annuel s'élèverait à 225 euros par élève, pour environ 23 heures de cours.

Pour permettre de suivre les cours, chaque élève recevra, selon son niveau, un livre qui sera facturé environ 30€ aux familles. Les frais d'inscription aux examens ne sont pas inclus, ni perçus par l'établissement. En 2023, le coût de l'examen était le suivant : A1 movers : 82€ ; A2 flyer : 88€ ; A2 key : 130€.

Cette formation Cambridge n'est pas un cours de soutien en anglais, l'équipe se réserve le droit d'organiser un test de niveau avant la constitution des groupes. L'inscription est définitive pour l'année scolaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas d'arrêt de la formation.

Nous insistons sur l'importance d'une assiduité régulière, d'un comportement approprié et sur l'adhésion pleine et entière de l'élève.

Si vous souhaitez inscrire votre jeune à l'option Cambridge, merci de compléter et détacher le coupon ci-dessous pour remise à l'établissement ainsi qu'indiqué en en-tête du coupon. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Céline COLOMBO-DAQUIN, Chef d'établissement coordinatrice
Pauline WALOCHA, directrice adjointe du Collège
Christine GRELIER et Patricia GASNOT, coordinatrices de l'option Cambridge Collège

COUPON RÉPONSE – Inscriptions à l'option Cambridge Collège
(à faire parvenir ou à remettre à l'accueil pour le **23 août 2023**)

Nous, M./M^{me}, avons pris connaissance de la circulaire relative à la préparation aux examens de Cambridge et désirons inscrire notre jeune :

Nom : Prénom :
Classe (2023 - 2024) :

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

Des parents et des candidats témoignent

« Maintenant que j'ai le **B2 First**, non seulement j'ai validé l'anglais pour mon diplôme d'ingénieur mais j'ai aussi une preuve écrite de mon niveau. Je vais m'en servir pour partir dans une université à l'étranger dans le cadre d'un Erasmus. »
Guillaume C., étudiant à l'École Normale Supérieure

« Ma fille Adèle a passé le **B1 Preliminary** en Seconde. Elle avait moyennement confiance en elle. Le fait d'avoir un diplôme a tout changé. Elle s'est sentie libérée avec l'anglais et a pu mettre toutes les chances de son côté lors des admissions Parcoursup. Aujourd'hui elle est en prépa ingénieur et l'anglais ne lui pose pas de problèmes, donc elle peut se concentrer sur les maths et la physique. »
Aurélien O., parent d'élève à Lyon

« J'ai passé le **A2 Key** en quatrième. J'ai pris goût aux examens de Cambridge et après le **A2 Key**, j'ai voulu le **B1 Preliminary**, et ainsi de suite, comme un escalier facile à monter. Maintenant j'ai le **C1 Advanced** et je vais rentrer à Sciences Po en double cursus avec l'université de Columbia. »
Valentin V., Vincennes

« Avec le **A1 Movers**, mon enfant a pu découvrir ce que c'est que passer un examen écrit et surtout oral. »
Karine E., parent d'élève à Epervain

Pourquoi faire passer les examens Cambridge English à votre enfant ?

- Pour motiver votre enfant dans son apprentissage de l'anglais, étape après étape.
- Pour lui donner un but concret et lui permettre de mesurer son niveau par rapport aux standards internationaux.
- Pour vous assurer qu'il maîtrise les 4 compétences langagières correspondant au niveau CECRL requis, à son âge, par l'Education Nationale.
- Pour qu'il puisse prouver le niveau B pour l'admission Parcoursup.

Comment votre enfant peut-il passer les examens Cambridge English

- Parlez-en à son instituteur ou à son professeur d'anglais : un dispositif pourrait être mis en place au sein de l'établissement. Si vous avez besoin d'aide pour cela, contactez-nous : www.cambridgeenglish.org/fr/contact
- Contactez une école de langue qui intègre les examens Cambridge English dans ses cours : www.cambridgeenglish.org/fr/ou-preparer
- Faites-lui passer les examens en candidat libre et contactez un centre d'examen pour les dates, lieux, modalités et prix : www.cambridgeenglish.org/fr/centres



Pour chaque élève à chaque étape de son parcours d'apprentissage

Cambridge Assessment English : qui sommes-nous ?

- Un département de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni), spécialiste depuis 100 ans de l'évaluation des niveaux d'anglais.
- Une organisation à but non lucratif, présente dans plus de 130 pays, qui permet à plus de 5,5 millions d'individus par an de faire certifier leur niveau d'anglais.
- Un certificateur reconnu par le Conseil de l'Europe : Cambridge Assessment English est membre de l'Association des testeurs-AUTE qui a créé le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues).
- Un partenaire du ministère de l'Education Nationale pour lequel il a conçu un examen certifiant le niveau des élèves en classe de terminale.

Pour plus d'informations :

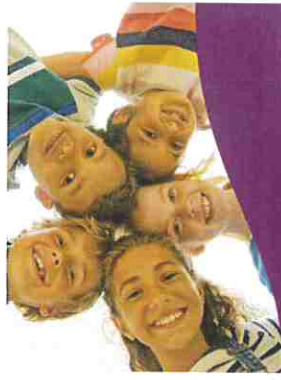
- Consultez notre site internet en français : www.cambridgeenglish.org/fr/schools
- Inscrivez-vous à la newsletter parents : www.cambridgeenglish.org/fr/newsletters
- Consultez nos ressources pédagogiques en ligne gratuites : www.cambridgeenglish.org/fr/learning-english

Pour toute question, remplissez le formulaire en ligne : www.cambridgeenglish.org/fr/contact

Informations validées au par de l'Impression (juillet 2019)



Cambridge Assessment English



Cambridge English Qualifications

Votre parcours d'apprentissage de l'anglais, étape par étape

Découvrez nos certifications d'anglais pour enfants et adolescents

Pre A1 Starters, A1 Movers, A2 Flyers

Cette série de 3 examens ludiques et progressifs sont à l'anglais ce que les « écoles » sont au ski ! Les examens pour Young Learners sont une motivation d'apprentissage de l'anglais idéale pour les enfants de 6 à 12 ans. Les certificats peuvent faciliter l'admission en section européenne au collège, notamment privé.

L'examen	Pre A1 Starters	A1 Movers	A2 Flyers
Niveau CECRL	Pre A1	A1	A2
Nombre d'épreuves	3	3	3
Durée totale de l'examen	45 min	1 h	1 h 15
Compréhension et expression écrites	20 min	30 min	40 min
Compréhension orale	20 min	25 min	25 min
Expression orale	3-5 min	5-7 min	7-9 min



A2 Key for Schools

Ce diplôme indique que le candidat est capable d'utiliser un anglais simple, écrit et parlé. Il s'agit de l'examen idéal pour confirmer qu'un élève quitte bien le collège avec le niveau A2. Il est plus « sérieux » que l'examen A2 Flyers et se passe dans des conditions plus strictes.

L'examen	Format révisé pour les sessions à partir de janvier 2020		
Niveau CECRL	A2		
Nombre d'épreuves	3*		
Durée totale de l'examen	1 h 40		
Compréhension et expression écrites	1 h		
Compréhension orale	30 min		
Expression orale	8-10 min		



B1 Preliminary for Schools

Un élève qui obtient ce diplôme est capable de comprendre et de communiquer en utilisant un anglais de tous les jours à écrit et à l'oral. Cet examen permet aux élèves de prouver qu'ils ont atteint le niveau B1, niveau attendu en fin de seconde générale et souhaité pour l'entrée dans plusieurs filières sélectives post-bac.

L'examen	Format révisé pour les sessions à partir de janvier 2020		
Niveau CECRL	B1		
Nombre d'épreuves	4*		
Durée totale de l'examen	2 h 12		
Compréhension écrite	45 min		
Expression écrite	45 min		
Compréhension orale	30 min		
Expression orale	12 min		



B2 First for Schools

Le niveau B2 est celui attendu pour tous les élèves à la sortie du lycée. Cet examen est un passeport de référence pour les admissions post-bac / Parcoursup. Dans l'enseignement supérieur, le B2 First est reconnu pour valider le niveau d'anglais nécessaire à l'obtention du diplôme d'ingénieur.

L'examen			
Niveau CECRL	B2		
Nombre d'épreuves	4*		
Durée totale de l'examen	3 h 30		
Compréhension écrite et Use of English	1 h 15		
Expression écrite	1 h 20		
Compréhension orale	40 min		
Expression orale	14 min		



C1 Advanced

Ce diplôme est idéal pour les études supérieures et l'emploi, en France et à l'étranger. Le diplôme est reconnu par 100 % des universités au Royaume-Uni, en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que par de nombreuses universités et grandes écoles en France et à l'étranger pour l'admission sur titre (École polytechnique, ESCP Europe, HEC, ESSEC, EDHEC...).

L'examen			
Niveau CECRL	C1		
Nombre d'épreuves	4*		
Durée totale de l'examen	4 h		
Compréhension écrite et Use of English	1 h 30		
Expression écrite	1 h 30		
Compréhension orale	40 min		
Expression orale	15 min		



C2 Proficiency

C'est le plus haut niveau de certification. Ce diplôme prouve que le candidat a une excellente maîtrise de la langue anglaise. Comme le C1 Advanced, il est reconnu par 100 % des universités au Royaume-Uni, en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que par de nombreuses universités et grandes écoles en France et à l'étranger.

L'examen			
Niveau CECRL	C2		
Nombre d'épreuves	4*		
Durée totale de l'examen	4 h		
Compréhension écrite et Use of English	1 h 30		
Expression écrite	1 h 30		
Compréhension orale	40 min		
Expression orale	16 min		



Niveau CECRL	Cambridge English Scale
Pre A1 à A2	80-139

Niveau CECRL	Cambridge English Scale
A2	120-139

Les candidats qui obtiennent la note (grade) A (score supérieur à 139) reçoivent un certificat de niveau B1, ceux qui échouent de peu (score entre 109 et 139) reçoivent un certificat de niveau A1.

Niveau CECRL	Cambridge English Scale
B1	140-159

Les candidats qui obtiennent la note (grade) A (score supérieur à 159) reçoivent un certificat de niveau B2, ceux qui échouent de peu (score entre 120 et 159) reçoivent un certificat de niveau A2.

Niveau CECRL	Cambridge English Scale
B2	160-179

Les candidats qui obtiennent la note (grade) A (score supérieur à 179) reçoivent un certificat de niveau C1, ceux qui échouent de peu (score entre 140 et 179) reçoivent un certificat de niveau B1.

Niveau CECRL	Cambridge English Scale
C1	180-199

Les candidats qui obtiennent la note (grade) A (score supérieur à 199) reçoivent un certificat de niveau C2, ceux qui échouent de peu (score entre 160 et 199) reçoivent un certificat de niveau B2.

Niveau CECRL	Cambridge English Scale
C2	200-220

Les candidats qui échouent de peu (score entre 180 et 199) reçoivent un certificat de niveau C1.

* Le score total à l'examen est calculé en faisant la moyenne des résultats de chaque épreuve (le score obtenu à l'examen est calculé en faisant la moyenne des résultats de chaque épreuve).